



Collaborateur ou Collaboratrice technique - projets de travaux et réseau "Points-Nœuds"

ET SI C'ÉTAIT VOUS!

La Province de Namur recrute un collaborateur ou une collaboratrice technique – projets de travaux et réseau « Points-Nœuds » pour les besoins de fonctionnement du Service Territoire et Supracommunalité - Pôle Projets & Infrastructures

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail principal : Maison Administrative Provinciale – rue Henri Blès, 190c à 5000 Namur
- Contrat : CDI
- Votre candidature est attendue pour le 23 août 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Pôle Projets & Infrastructures (PPI)

Au sein du Service Territoire et Supracommunalité (STS), le Pôle Projets & Infrastructures (PPI) a pour objectif de gérer le réseau des points-nœuds cyclables, contribuer à développer la mobilité active et durable sur le territoire et réaliser des projets de travaux et de mobilité pour le compte des communes.

Dans ce cadre, le PPI :

- assure la veille, la gestion et l'entretien du réseau des points-nœuds cyclables (<https://velo.province.namur.be>), en traitant les signalements, en réalisant les interventions nécessaires et en collaborant étroitement avec les communes. Il veille également à faire évoluer le réseau et son balisage en fonction des aménagements favorisant la mobilité cyclable.
- conçoit et réalise des études de projets de travaux et de mobilité, allant de l'avant-projet à la rédaction des cahiers des charges et au suivi des travaux, pour le compte des communes (aide à la gestion de la voirie communale) ou pour les besoins internes de la Province.

Votre mission / Vos missions

Vous avez un rôle polyvalent mêlant projets de travaux, interventions de terrain et gestion d'un réseau cyclable structurant.

Au sein du pôle Projets & Infrastructures, vous contribuez concrètement :

- à la préparation, au suivi et à la mise en œuvre de projets de travaux routiers pour les communes, et/ou
- à la gestion, à la maintenance et à l'amélioration du réseau cyclable des « Points-Nœuds ».

Vous travaillez en collaboration avec des ingénieurs et une équipe pluridisciplinaire, avec une réelle autonomie dans vos missions.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Votre profil

- Être titulaire d'un diplôme d'école ou de cours techniques secondaires supérieurs en rapport avec la fonction à exercer
- Déplacements fréquents – Être titulaire du permis de conduire de type B

Compétences transversales

- Connaître les outils bureautiques (en particulier les tableurs)
- Avoir des bonnes capacités rédactionnelles
- Connaître le fonctionnement institutionnel provincial

En matière de projets de travaux

- Avoir des connaissances de base en marchés publics (travaux)
- Connaître les matériaux et techniques de construction routière
- Connaître le cahier des charges type QUALIROUTES
- Atout : Maîtriser un logiciel en dessin (ex. AUTOCAD)

En matière de « points-nœuds »

- Connaître les systèmes d'information géographique (SIG)

La procédure de sélection

L'examen sera constitué de deux parties :

Une **épreuve écrite** (minimum requis de 60%) permettant d'évaluer les compétences techniques liées à la fonction, notamment :

- Les compétences techniques et terrain en matière de projets de travaux (suivi de chantier, matériaux et/ou techniques de construction routière, marchés publics de travaux,...) ;
- Les compétences techniques et terrain en matière de "Points-Nœuds" (capacité à identifier des problèmes, analyse de l'état et de la sécurité des itinéraires cyclables, connaissance des acteurs de terrain, capacité à planifier des sorties de terrain,...) ;
- Les aptitudes liées à l'outil informatique tableur (saisie de données) ;
- Les aptitudes liées à un outil cartographique basique (consultation et édition de données) ;
- La capacité à lire une carte et/ou un plan.

Cette épreuve écrite est fixée à la date du 1^{er} septembre 2026.

Une **épreuve orale et pratique** (minimum requis de 60%) permettant d'évaluer la motivation, la perception de la fonction et la capacité à travailler en équipe. Le/la candidat-e sera interrogé-e sur son épreuve écrite. Il/Elle sera également questionné-e sur ses connaissances en petit outillage utile à la maintenance du balisage.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Estimation de la rémunération : grade d'agent-e technique – D7
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.116,39€
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.528,30€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 23 août 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be